

CHARTRE ECO-REONSABLE DU COUREUR CONNECTE

En cette sortie de crise sanitaire la vie semble revenir à la normal. L'objectif de cette « Charte éco-responsable du coureur connecté » est d'encadrer le déroulement du «N7 CHALLENGE®» et d'expliquer au participant le comportement à avoir sur une épreuve connectée.

Chaque participant au «N7 CHALLENGE®» s'engage à :

- Ⓜ Ne pas courir ou pédaler si vous présentez des symptômes du COVID-19.
- Ⓜ Ne pas courir ou pédaler si vous avez présenté les derniers symptômes du COVID-19 il y a moins de 14 jours (vous devez rester confiné).
- Ⓜ Ne pas réaliser la course sur un tapis ou home trainer (votre montre ne vous fournira pas de données GPS et le fichier GPX nécessaire).
- Ⓜ Courir ou pédaler en extérieur.
- Ⓜ Respecter le code de la route.
- Ⓜ Respecter les règles spécifiques en vigueur sur votre territoire.
- Ⓜ Ne pas cracher.

Avoir un comportement Eco-responsable :

- Ⓜ Ne pas jeter mes déchets sur la voie publique.
- Ⓜ Respecter et laisser les lieux publics propres.
- Ⓜ Privilégier une gourde d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique.
- Ⓜ Privilégier de courir proche de mon domicile sans utiliser de moyen de transport. - Préférer la douche au bain, même après l'effort !
- Ⓜ Pensez à la préservation de la nature.